



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/849

8 mai 2008

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

712ème séance plénière

PC Journal No 712, point 3 de l'ordre du jour

DÉCISION No 849
RECOMMANDATION RELATIVE À LA NOMINATION DU
DIRECTEUR DU BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES
ET DES DROITS DE L'HOMME

Le Conseil permanent,

Considérant que, conformément à la Décision No 1/06 du Conseil ministériel, le mandat de l'actuel Directeur par intérim du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), M. Christian Strohal, expirera le 30 juin 2008,

1. Prie le Président du Conseil permanent de transmettre au Président en exercice le projet de décision du Conseil ministériel sur la nomination du Directeur du BIDDH, tel qu'il figure dans le document MC.DD.1/08/Rev.1 en date du 6 mai 2008 ;
2. Recommande au Conseil ministériel d'adopter cette décision par le biais d'une procédure d'approbation tacite prenant fin le 14 mai 2008 à midi HEC.